



# Programme de formation

**Protocole**  
23/06/2023

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public :

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Maîtriser les règles protocolaires
- Prendre conscience des obligations et des limites du décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires

Programme :

1- Mise en perspective du rôle du Protocole dans la codification des rapports entre personnalités.

2- Etude du Décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires

- Notions de « cérémonie publique », de « préséance », de « force invitante »,
- La place du corps préfectoral, des services déconcentrés de l'Etat,
- Les règles de représentation selon le décret,
- Compréhension et partage sur les « Us et Coutumes » locaux pouvant tordre les règles du décret,
- Les exceptions et les absences du décret,

3- L'accueil des invités, les titres et appellations, la féminisation des titres et son utilisation par les élues, les formules épistolaires à l'appel et à l'écrit. La gestion des fichiers et les contraintes du RGPD.

Les règles concernant l'écriture du carton d'invitation et les validations, les prises de parole.

4- L'organisation de l'espace et le placement qui en découle (des cas pratiques peuvent être amenés par les stagiaires).

5- Les actes événementiels protocolaires (coupure de ruban, dévoilement de plaque, signature de charte, ...).

6- Les règles du pavoisement.

7- Les cérémonies patriotiques

Présentation des décorations et distinctions nationales et étude sur les obligations décrites dans le code de la légion d'honneur.

- Les impératifs à suivre dans la mise en place d'une cérémonie de remise. Evocation des libertés de choix d'organisation.

**CUMEO**

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : [contact@cumeo.fr](mailto:contact@cumeo.fr) Site internet: [www.cumeo.fr](http://www.cumeo.fr)  
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

## Programme de formation

Les exigences et les difficultés dans les plans de tables, la validation du menu, l'invitation, le service à table, le cavalier, l'importance des contraintes alimentaires de l'invité.

### Formateur référent :

M. Christian CHOMEZ, chargé du protocole Communauté d'Agglomération Béthune- Bruay

### Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

### Moyens et supports pédagogiques :

Apport théoriques, présentation de mises en situation des règles du protocole dans des cérémonies ;

Une clefs USB sera remise à chaque stagiaire, regroupant les nombreuses ressources mise à disposition.

### Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.